

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 12 AVRIL 2021

Nombre de conseillers : 19	L'an deux mille vingt et un le douze avril à 18 heures 45, le Conseil Municipal de VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN-BERRY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Saint-Mandé de VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN-BERRY, afin de respecter les mesures de distanciation liées au COVID 19, sous la présidence de Monsieur William GUIMPIER Maire.
En exercice : 19	Date de la convocation du Conseil Municipal : 1 ^{er} avril 2021
Présents : 15	<u>PRÉSENTS :</u> Mme ACHART Christel, Mme BARILLOT Marie-Agnès, M. BECCAVIN Jean-Paul, M. BONIN Antoine, M. BOUVARD Romaric, Mme DE LA ROCHE Clémence, M. DEVILLERS Michel, Mme GAUTHIER Katia M. GUIMPIER William, Mme LAMBERT Bettina, M. MINET Alain, Mme PETIT Ghislaine, M. PINARD Christian, M. SEGRET Jacky, M. TROUSSELET Lionel.
Votants : 16 dont 1 pouvoir	<u>ABSENT EXCUSÉ :</u> M. LEVEQUE Jean-Marc (pouvoir à Mme ACHART Christel) <u>ABSENTS :</u> Mme CHARNY Elvire, Mme CHIPAULT Florence, M. BOISSIER Damien <u>Secrétaire de séance :</u> M. SEGRET Jacky

COMPTE DE GESTION ANNÉE 2020 BUDGET PRINCIPAL

Après s'être fait présenter le budget unique et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer. Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 et celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées

1- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire

2 - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

➤ **déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF ANNÉE 2020 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur BECCAVIN Jean-Paul délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par GUIMPIER William, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions

modificatives du budget principal de l'exercice considéré ;

1° Après avoir adopté le compte de gestion 2020 dressé par Monsieur le Receveur Municipal

2° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		335 952,37	307 381,24		307 381,24	335 952,37
Opérations de l'exercice	817 271,46	1 020 270,89	608 172,52	690 289,09	1 425 443,98	1 710 559,98
TOTAUX	817 271,46	1 356 223,26	915 553,76	690 289,09	1 732 825,22	2 046 512,35
Résultats de clôture		538 951,80	225 264,67			313 687,13
Restes à réaliser			277 953,00	187 000,00	277 953,00	187 000,00
TOTAUX CUMULES	817 271,46	1 356 223,26	1 193 506,76	877 289,09	2 010 778,22	2 233 512,35
Résultats définitifs		538 951,80	316 217,67			222 734,13

3° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020 BUDGET PRINCIPAL

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 et en particulier celles relatives à l'affectation des résultats ;

Vu les résultats figurant au compte administratif 2020 du budget principal :

Considérant que les opérations sont régulières, bien justifiées ainsi que conformes au compte de gestion et que les résultats de clôture sont les suivants :

Résultats de clôture 2020	
FONCTIONNEMENT : résultat de clôture	538 951.80 €
INVESTISSEMENT : résultat de clôture	- 225 264.67 €

Restes à réaliser

Dépenses 277 953.00 €

Recettes 187 000.00 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement comme suit au budget principal 2021 :

Article 001 - Déficit d'investissement 225 264.67 €

Article 1068 - Besoin de financement capitalisé 316 217.67 €

Article 002 - Excédent de fonctionnement 222 734.13 €

BUDGET PRINCIPAL ANNEE 2021

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget principal 2021 qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 130 219.13 euros et en dépenses et recettes d'investissement à 961 269.80 euros restes à réaliser dépenses et recettes inclus.

COMPTE DE GESTION ANNÉE 2020 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Après s'être fait présenter le budget unique et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer. Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 et celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées

1statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire

2 - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

➤ **Déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF ANNÉE 2020 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur BECCAVIN Jean-Paul délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par GUIMPIER William, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives du budget annexe assainissement de l'exercice considéré ;

1° Après avoir adopté le compte de gestion 2020 dressé par Monsieur le Receveur Municipal

2° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		18 328,68		10 210,73		28 539,41
Opérations de l'exercice	43 090,37	36 659,43	22 390,56	20 468,44	65 480,93	57 127,87
TOTAUX	43 090,37	54 988,11	22 390,56	30 679,17	65 480,93	85 667,28
Résultats de clôture		11 897,74		8 288,61		20 186,35
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	43 090,37	54 988,11	22 390,56	30 679,17	65 480,93	85 667,28
Résultats définitifs		11 897,74		8 288,61		20 186,35

3° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 et en particulier celles relatives à l'affectation des résultats ;

Vu les résultats figurant au compte administratif 2020 du budget annexe assainissement :
Considérant que les opérations sont régulières, bien justifiées ainsi que conformes au compte de gestion et que les résultats de clôture sont les suivants :

Résultats de clôture 2020	
INVESTISSEMENT : résultat de clôture	8 288.61 €
FONCTIONNEMENT : résultat de clôture	11 897.74 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement comme suit au budget annexe assainissement 2021 :

Article 001 - Excédent d'investissement	8 288.61 €
Article 002 - Excédent de fonctionnement	11 897.74 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT ANNEE 2021

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget annexe assainissement 2021 qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 51 597.74 euros et en dépenses et recettes d'investissement à 28 688.61 euros.

COMPTE DE GESTION ANNÉE 2020 BUDGET ANNEXE COMMERCES

Après s'être fait présenter le budget unique et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer. Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 et celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées

1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire

2 - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

➤ **Déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF ANNÉE 2020 BUDGET ANNEXE COMMERCES

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur BECCA VIN Jean-Paul délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par GUIMPIER William, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives du budget annexe commerces de l'exercice considéré ;

1° Après avoir adopté le compte de gestion 2020 dressé par Monsieur le Receveur Municipal

2° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		24 515,61		946,49		25 462,10
Opérations de l'exercice	2 119,17	35 930,04			2 119,17	35 930,04
TOTAUX	2 119,17	60 445,65		946,49	2 119,17	61 392,14
Résultats de clôture		58 326,48		946,49		59 272,97
Restes à réaliser			50 200,00		50 200,00	
TOTAUX CUMULES	2 119,17	60 445,65	50 200,00	946,49	52 319,17	61 392,14
Résultats définitifs		58 326,48	49 253,51			9 072,97

3° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020 BUDGET ANNEXE COMMERCES

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 et en particulier celles relatives à l'affectation des résultats ;

Vu les résultats figurant au compte administratif 2020 du budget annexe commerces ;

Considérant que les opérations sont régulières, bien justifiées ainsi que conformes au compte de gestion et que les résultats de clôture sont les suivants :

Résultats de clôture 2020	
INVESTISSEMENT : résultat de clôture	946.49 €
FONCTIONNEMENT : résultat de clôture	58 326.48 €

Restes à réaliser

Dépenses	50 200.00 €
Recettes	0 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement comme suit au budget annexe commerces 2021 :

Article 001 - Excédent d'investissement	946.49 €
Article 1068 - Besoin de financement capitalisé	49 253.51 €
Article 002 - Excédent de fonctionnement	9 072.97 €

BUDGET ANNEXE COMMERCES ANNEE 2021

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres le budget annexe commerces 2021 qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 19 072.97 euros et en dépenses et recettes d'investissement à 60 200.00 euros restes à réaliser dépenses inclus.

QUESTION DIVERSE

REDACTION DU FLASH INFOS : PRÉCISIONS A APPORTER

Madame Ghislaine PETIT fait remarquer qu'il faudrait préciser sur les prochains flashs infos les villages sur lesquels se situent les événements. Les membres de la commission en prennent acte.

La séance a été levée à 21 heures 55